

Novembre 2010

2011-2012 Projets pilotes de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour faire face aux changements climatiques

Note d'information pour les pays intéressés



*Parmi les partenaires de CC:Learn figurent à ce jour:
Banque mondiale, CEB, CCNUCC, EMG, FAO, GEF (Secrétariat), IFAD, OCHA, OIT,
OMM, OMS, OMT, ONU Femmes, PAM, PNUD, PNUE, UNAIDS, UNESCO, UNFPA,
UNHABITAT, UNISDR, UNITAR, UNSSC*

Le financement pour la phase de mise en œuvre en 2010-2013, y compris trois projets pilotes, est fourni par le Gouvernement suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC**

Contexte

La mise en place d'un régime de gestion des changements climatiques post-2012 crée des besoins et des opportunités sans précédent en termes de sensibilisation, de formation et de développement des compétences aux niveaux de gouvernance national, sub-national et local, à l'intérieur de différents secteurs gouvernementaux et au sein même du système des Nations Unies. En effet, ce sont les connaissances et les compétences des individus qui déterminent à quelle vitesse peut s'opérer au sein des sociétés et les économies une transformation sans incidence sur le climat et résistante aux effets du changement climatique.

Afin d'appuyer les efforts des pays en matière de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour faire face aux changements climatiques, le *One UN Training Service Platform for Climate Change* (UN CC:Learn) a été initié en 2009 à travers la collaboration de 23 agences de l'ONU. CC:Learn offre une plateforme de services aux Etats Membres, aux agences de l'ONU et à d'autres partenaires de développement intéressés à concevoir et fournir un enseignement efficace, orienté sur les résultats et soutenable sur les changements climatiques. L'initiative a été lancée lors du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques de 2009 et a suscité un intérêt considérable.

Cette note d'information vise à présenter des CC:Learn *Projets pilotes de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour faire face aux changements climatiques*. Avec le soutien de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération trois projets pilotes seront soutenus en 2011-2012. Les pays intéressés sont encouragés à contacter le Secrétariat de CC:Learn avant le 31 Janvier 2011. Le kit de candidature sera envoyé aux gouvernements intéressés au début 2011.

Présentation de UN CC:Learn

UN CC:Learn propose des programmes dans trois domaines étroitement liés les uns aux autres. Ils incluent:

- I. Gestion et mise en réseau des connaissances
- II. Développement d'une formation *One UN Climate Change*
- III. Renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences dans les pays partenaires

Les programmes des deux premiers domaines soutiennent l'échange d'informations et le partage de connaissances dans l'apprentissage sur les changements climatiques et le développement d'un matériel de formation commun. Sur la base de ces services, le troisième domaine soutient les pays intéressés à adopter une approche stratégique, à long-terme et

orientée sur les résultats en matière d'apprentissage sur les changements climatiques. Les projets des pays sont directement liés et apportent leur contribution à la mise en œuvre de l'Article 6 de la CCNUCC sur la formation et l'éducation, et au pilier de développement des capacités individuelles du Cadre de Renforcement des Capacités de la CCNUCC. Ils mettent également en pratique les principes centraux de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, lesquelles mettent l'accent sur l'appropriation locale, le renforcement des institutions nationales et l'alignement du soutien des donateurs.

Objectifs des projets pilotes

Considérant les points évoqués plus haut, les objectifs des projets pilotes sont les suivants:

- promouvoir un processus systématique et conduit par les pays pour renforcer le développement des ressources humaines, l'apprentissage et le développement des compétences
- déterminer des actions spécifiques permettant d'améliorer l'apprentissage sur les changements climatiques et renforcer des institutions de formation
- s'assurer que l'apprentissage sur les changements climatiques soit lié aux objectifs nationaux sur les changements climatiques et participe à leur réalisation
- augmenter la mobilisation de ressources des budgets nationaux et des partenaires extérieurs (organisations/équipes-pays des Nations Unies, donateurs bilatéraux, fondations) pour la formation et le développement
- enfin, créer une base solide de ressources humaines dans les pays concernés afin d'améliorer la mise en œuvre de la CCNUCC

Activités dans les pays

Les projets pilotes sont mis en œuvre sur une période de 18 mois. Chaque projet se déroulera en quatre étapes, qui s'appuient et se complètent mutuellement.

Initiation du projet et transfert des connaissances (mois 1-3)

Évaluation initiale

Durant la première phase, un dialogue initial sera instauré avec le gouvernement, les équipes-pays de l'ONU, et les partenaires de développement bilatéraux pour développer une compréhension commune

des objectifs du projet et identifier les ministères et autres organisations (c.-à-d. les institutions d'éducation et de formation), qui participeront activement au projet. Cette interaction générera un profil initial d'évaluation des activités de développement des capacités achevées, en cours et planifiées liées aux changements climatiques entreprises par les gouvernements et les partenaires de développement, y compris leur dimension de formation et de développement des compétences.

Séminaire national d'initiation

Un séminaire national d'initiation sur le *Renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour faire face aux changements climatiques*, rassemblera les représentants des secteurs clés du gouvernement, de différents niveaux du gouvernement (c.-à-d. niveaux national, sub-national et local), des institutions éducatives nationales, de la société civile, du secteur privé, des agences de l'ONU et d'autres partenaires de développement qui fournissent (ou sont intéressés à fournir) de l'assistance dans le domaine du renforcement des capacités relatif aux changements climatiques.

L'objectif principal du séminaire est d'ouvrir une discussion et de stimuler un processus de suivi structuré permettant de développer une stratégie et un plan d'action pour renforcer les ressources humaines et les capacités nécessaires à mettre en œuvre des objectifs nationaux, sub-nationaux et locaux dans le domaine des changements climatiques. Le séminaire sera aussi l'occasion pour les décideurs, le système des Nations Unies et d'autres parties clés d'entreprendre un apprentissage collectif sur le nouveau régime international de gestion des changements climatiques émergent et d'examiner les implications possibles pour les ressources humaines et le développement des compétences.

Le séminaire sera organisé conjointement par les gouvernements nationaux et les équipes-pays de l'ONU, par l'intermédiaire de leurs coordinateurs permanents, et avec le soutien technique et méthodologique de CC:Learn. Les participants seront invités par le gouvernement national. Le séminaire résultera entre autres en l'élaboration d'une feuille de route et la division des responsabilités entre les acteurs nationaux pour préparer une *Stratégie nationale de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences* pour faire face aux changements climatiques (ci-après *Stratégie nationale*).

Session introductive d'apprentissage et transfert des connaissances

Si jugé nécessaire par un pays partenaire, CC:Learn soutiendra, avant le séminaire national, une session introductive d'apprentissage de 2-3 jours sur les changements climatiques. Divers thèmes relatifs aux changements climatiques (p.ex. Science du changement climatique, politiques, adaptation, atténuation, financement relatifs aux changements climatiques) y seront abordés. A travers une amélioration de leurs connaissances dans ces domaines, les partenaires nationaux devraient être mieux à même de développer la *Stratégie nationale* durant la deuxième phase.

Développement d'une Stratégie nationale de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour faire face aux changements climatiques (mois 4-9)

Élaboration de la Stratégie

Durant la deuxième phase, la Stratégie nationale est élaborée à travers la collaboration du gouvernement avec des institutions d'apprentissage et de formation professionnelle, ainsi que d'autres entités intéressées et concernées. L'objectif principal de la Stratégie est d'identifier, par le biais d'un processus mené par les pays, une action concrète d'apprentissage, à court et moyen terme, et concevoir des recommandations de politiques visant à développer une base de ressources humaines soutenable pour faire face aux changements climatiques. Par conséquent, une dimension importante de la Stratégie nationale est d'explorer les opportunités pour intégrer, dans la mesure du possible, des apprentissages sur les changements climatiques dans les stratégies et les projets d'apprentissages existants. Tenant compte des progrès récents accomplis dans le domaine de la gestion basée sur les résultats, la Stratégie s'efforcera également d'établir un lien entre l'action d'apprentissage et la mise en œuvre des objectifs en matière de changements climatiques spécifiques définis par un pays.

Événement de lancement de haut niveau

La Stratégie nationale sera présentée lors d'un événement de lancement de haut niveau, qui rassemblera les décideurs, la société civile, le secteur privé, des agences de l'ONU et d'autres membres de la communauté du développement. L'événement de lancement permettra aussi de mobiliser l'engagement des différents partenaires pour soutenir la mise en œuvre de l'action recommandée.

Mise en œuvre de l'Action d'apprentissage avancé (mois 10-15)

En guise de suivi concret au lancement de la Stratégie nationale, CC:Learn, conjointement avec d'autres partenaires de développement, soutiendra au moins deux des activités/actions d'apprentissage avancé ayant été identifiées. Ces activités seront exécutées par les institutions partenaires nationales/locales, avec un soutien technique et méthodologique de la part de CC:Learn et de son réseau.

Une action d'apprentissage avancé peut consister, par exemple, en l'organisation d'un cours spécialisé destiné aux représentants de différents secteurs du gouvernement pour qu'ils élaborent une évaluation de vulnérabilité. Cela pourrait aussi impliquer un cours de renforcement des compétences pour préparer des propositions spécifiques dans le cadre de régimes internationaux de financement nouveaux ou existant sur les changements climatiques. Chacune de ces actions d'apprentissage sera liée à des stratégies et des processus orientés sur l'apprentissage et le renforcement des compétences et contribuera à les soutenir.

Évaluation des projets pilotes et identification des leçons apprises (mois 16-18)

Après l'achèvement des activités des étapes précédents, on évaluera dans quelle mesure leurs objectifs ont été atteints. On examinera, notamment: dans quelle mesure les participants ont mis leurs compétences en pratique dans cette tâche; si des activités d'apprentissage supplémentaires ont été initiées; et si des mesures ont été prises pour considérer des recommandations de politiques stratégiques. L'évaluation permettra par ailleurs de développer la méthodologie/le guide pratique (voir plus bas). Parallèlement, des opportunités seront explorées pour soutenir d'autres pays potentiellement intéressés, notamment en incluant une composante de partenariat Sud-Sud.

Budget des pays

Le budget pour chaque projet pilote s'élèvera à 200'000-250'000 dollars US. Le 50-60% environ de cette somme sera mis à disposition comme subvention aux pays partenaires pour soutenir les activités exécutées localement, p.ex. l'élaboration de la Stratégie nationale et l'organisation de séminaires et d'interventions d'apprentissage. Le reste sera utilisé pour fournir du soutien technique et méthodologique, engager des personnes ressources et des formateurs, et couvrir les coûts des déplacements vers les formations (p.ex. d'experts extérieurs).

Développement méthodologique

En soutien aux activités des projets menés par les pays, CC:Learn développe un guide pratique/une méthodologie qui aidera les pays partenaires à passer en revue les capacités institutionnelles et individuelles dont ils disposent déjà dans le domaine de l'apprentissage sur les changements climatiques et d'identifier des actions permettant de renforcer les capacités connexes. La méthodologie est basée sur l'idée qu'une évaluation par les pays eux-mêmes de leurs besoins en apprentissage et des actions à mener contribue à garantir que les activités soient axées sur la demande, orientées sur les utilisateurs et destinées à accomplir des résultats. L'approche encourage en outre les pays à réfléchir à quel type d'approches d'apprentissage et de formation est susceptible de répondre le mieux à leurs besoins. L'accent est mis sur l'apprentissage professionnel, et l'objectif est de s'assurer que les stratégies plus larges de développement des ressources humaines et des compétences tiennent compte des considérations relatives aux changements climatiques.

Coordination internationale

Au niveau international, un Comité directeur composé d'agences partenaires de l'ONU et de donateurs guide le développement de CC:Learn et la mise en œuvre de ses activités principales. Le Comité se réunit en personne au moins une fois par année, tout en interagissant plus fréquemment par voie électronique. Le Comité directeur comprend, à ce jour, les entités des Nations Unies suivantes: CEB, CCNUCC, EMG, FAO, IFAD, OCHA, OIT, OMM, OMS, OMT, PNUD, PAM, PNUE, UNAIDS, UNESCO, UNFPA, UNHABITAT, UNISDR, UNITAR, UNSSC, UN WOMEN ainsi que la Banque mondiale et le Secrétariat du GEF. Le Comité directeur pourrait être élargi, ou les réunions pourraient inclure des agences bilatérales de coopération au développement, de même que des instituts de formation professionnelle des États Membres. A l'intérieur des pays pilotes, les équipes-pays de l'ONU jouent un rôle clé en coordonnant le soutien du Système des Nations Unies aux projets pilotes. Tout aussi importants, les partenaires de développement bilatéraux actifs au niveau national seront invités à s'impliquer dans les projets et les activités. Le Secrétariat de CC:Learn est géré par UNITAR. Il se charge des fonctions exécutives pour les activités de CC:Learn, travaillant de concert avec les organisations partenaires des Nations Unies.

Statut et étapes suivantes

Durant les années 2009 et 2010, le concept pour les projets pilotes a été introduit lors de quatre séminaires régionaux organisés par la CCNUCC sur la mise en œuvre de l'Article 6 de la CCNUCC, qui couvre l'éducation, la formation et la sensibilisation du public. Après ces séminaires, plusieurs pays ont fait part de leur intérêt à devenir pays pilotes.

Les pays intéressés pour poser leur candidature pour devenir des pays pilotes sont encouragés de notifier le Secrétariat de CC:Learn et de demander la forme de candidature avant le 31 Janvier 2011. La candidature initiale d'un pays doit être approuvée par le gouvernement national. Il est prévu de sélectionner les pays pilotes pendant le deuxième quart de 2011. Les pays pilotes seront sélectionnés sur la base de critères convenus qui incluent la priorisation des changements climatiques dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), l'engagement et le soutien de haut niveau mis en œuvre par un pays pour garantir un processus multisectoriel et multi-acteurs, l'équilibre régional, la diversité du développement économique et des défis rencontrés, l'intérêt et l'engagement des équipes-pays de l'ONU, etc. En vue de l'intérêt des pays, les fonds pour soutenir des projets pilotes supplémentaires sont requis des donateurs intéressés.



Contact:

Secrétariat de CC: Learn
 c/o UNITAR
 Palais des Nations
 1211 Genève 10
 Suisse
 tel: +41 22 917 8109
 email: uncclearn@unitar.org

www.uncclearn.org